

Outil de suivi ACE

Le canevas pour le suivi annuel de la variante 3, analyse de la consommation d'énergie (ACE), a comme but d'uniformiser le rendu et de rendre sa lecture aisée et rapide. Nous vous demandons de respecter au minimum le contenu demandé dans ce document et de ne pas modifier sa structure.

Le rapport de suivi pour ACE doit être fourni chaque année pendant les premières trois années après la date d'envoi de la décision de variante 3 (ACE) et ensuite à la sixième et à la neuvième année afin de garantir la pérennité des mesures réalisées.

Pour toutes questions concernant ce document, merci d'envoyer un courriel à info.energie@vd.ch.

1. Renseignements sur le(s) site(s)

- Raison sociale de l'entreprise
- N° IDE
- Code(s) NOGA
- N° EGID(s)/ N° parcelle
- Adresse du/des site(s)
- Adresse de contact
- Nom et coordonnées (adresse, téléphone, email) de la personne de référence en interne
- Nom et coordonnées du spécialiste externe (raison sociale, adresse, téléphone, email)
- Statut du suivi (année en cours, complété, validé, ...)

2. Situation de référence

Ces informations devraient être disponibles dans le rapport d'audit. Il faut les référencées ici pour simplifier la lecture du rapport de suivi.

2.1 Délimitation du périmètre du site

Insérer une carte avec le périmètre géographique du site encadré (guichet cantonal <https://www.geo.vd.ch/> ou google maps).

Décrire brièvement les bâtiments inclus dans le périmètre et leur fonction. Si un bâtiment est partiellement utilisé, indiquer quelle partie est exploitée par le grand consommateur.

- Année de construction du bâtiment
- Surface de référence énergétique et nombre d'étages
- Estimation de la valeur U des murs, toitures et fenêtres (si disponible)

2.2 Consommation d'énergie par vecteur énergétique pour l'année de référence non pondérée, non normalisée

Vecteur énergétique	Consommation année de référence (MWh)	Utilisation (Chauffage, ECS ou process)
Electricité		
Huile de chauffage		
Gaz combustible (gaz naturel, butane, propane, etc.)		
Déchets combustibles fossiles		
Bois		
Biogaz, gaz d'épuration		
Rejets thermiques		
Chaleur de proximité à distance		
Géothermie		
Autre (à préciser)		

Vecteur énergétique	Production (MWh)	Autoconsommation (MWh)
Solaire PV		
Solaire thermique		
Autre (à préciser)		

2.3 Schéma de comptage et liste des compteurs (si applicable)

2.4 Liste des mesures prévues

Remplir toutes les colonnes du tableau suivant au minimum. Les mesures peuvent aussi être présentées sous forme de liste, si souhaité, toutefois un résumé en format tableau doit être fourni obligatoirement.

Nom et type de la mesure	Effet prévu (kWh)	Date de mise en œuvre	Durée des effets	Coûts d'investissement totaux (CHF)	Part énergétique (%)	Coûts d'investissement énergétiques (CHF)	Temps de retour sur investissement (ans)	Description détaillée de la mesure	Protocole de mesure (si applicable)

2.5 Document(s) relatif(s) à l'audit énergétique et aux APE

Indiquer à quelle version (date) de l'audit on fait référence.

3. Suivi itératif

Le suivi itératif constitue la partie évolutive du rapport annuel et il doit être mis à jour chaque année.

3.1 Consommation d'énergie du site par agent énergétique non pondérée

Tableau à compléter au fur et à mesure de l'engagement.

Vecteur énergétique	Consommation année 1 (MWh)	Consommation année 2 (MWh)	Etc...
Electricité			
Huile de chauffage			
Gaz combustible (gaz naturel, butane, propane, etc.)			
Déchets combustibles fossiles			
Bois			
Biogaz, gaz d'épuration			
Rejets thermiques			
Chaleur de proximité à distance			
Géothermie			
Autre (à préciser)			

3.2 Production d'énergie et part d'autoconsommation pour l'année sous rubrique

Tableau à compléter au fur et à mesure de l'engagement.

Vecteur énergétique	Production (MWh)	Autoconsommation (MWh)
Solaire PV		
Solaire thermique		
Autre (à préciser)		

3.3 Consommation d'énergie des sous-compteurs pour l'année sous rubrique

Vecteur énergétique	Compteur (numéro, description)	Consommation (MWh)
Electricité		
Gaz		
Autre (à préciser)		

3.4 Achat d'énergie : coûts pour l'année sous rubrique

Vecteur énergétique	Coût (CHF)
Electricité	
Huile de chauffage	
Gaz combustible (gaz naturel, butane, propane, etc.)	
Déchets combustibles fossiles	
Bois	
Biogaz, gaz d'épuration	
Rejets thermiques	
Chaleur de proximité à distance	
Géothermie	
Autre (à préciser)	

3.5 Liste des mesures d'optimisation entreprises durant l'année en rubrique

Reprendre la liste des mesures du paragraphe 2.4 et indiquer celles qui ont été réalisées.

3.6 Textes explicatifs concernant l'atteinte ou non des objectifs pour l'année en cours, prévisions pour l'année à venir

Si une ou plusieurs mesures n'ont pas été réalisées ou n'ont été réalisées que partiellement, indiquer les raisons de la non-réalisation et si elles seront réalisées les années suivantes.

3.7 Modifications prévues ou effectives du site pour l'année en rubrique

Indiquer toutes modifications ayant un impact possible sur la consommation énergétique ou sur l'exploitation, par exemple :

- Travaux effectués ou prévus sur site et le calendrier des travaux
- Changement dans l'exploitation du site (augmentation/diminution de la production, changement d'affectation de certains locaux, achat/vente d'une partie du site, changement de locataires, installation de nouvelles machines de production, etc...)